



**Mémoire sur le parachèvement de l'autoroute 19 avec des voies
réservées pour le transport collectif**

Présenté au Bureau des audiences publiques sur l'environnement

Par le député de Blainville, M. Mario Laframboise

Octobre 2014

Présentation de Mario Laframboise

Notaire de formation, je suis diplômé de l'Université de Montréal. Très sensible aux réalités des régions et des municipalités, j'ai négocié le Pacte fiscal entre le gouvernement du Québec et les municipalités en 1999 et j'ai été membre du Chantier municipalités-régions dans le cadre du Sommet socio-économique du gouvernement du Québec en 1996.

De 1997 à 2000, j'ai présidé l'Union des municipalités du Québec (UMQ), j'ai également agi comme préfet de la MRC de Papineau de 1987 à 2000, présidé le Conseil régional de développement de l'Outaouais de 1991 à 2000 et été maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix pendant 17 ans.

Élu député fédéral de la circonscription d'Argenteuil-Papineau-Mirabel en 2000, j'ai siégé pendant onze années à la Chambre des communes où j'ai occupé plusieurs postes clés pour mon parti, dont celui de porte-parole en matière de transports, d'infrastructures et des collectivités.

Élu le 7 avril dernier à titre de député de Blainville pour la Coalition Avenir Québec à l'Assemblée nationale, j'ai été nommé par mon chef, M. François Legault, comme responsable des Affaires municipales et Occupation du territoire, responsable des Régions et de la Métropole en plus d'être responsable des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Circonscription de Blainville

La circonscription de Blainville est formée en 1992 de la fusion d'une partie du territoire des circonscriptions de Groulx et Terrebonne.

La circonscription de Blainville comprend les municipalités suivantes : Bois-des-Filion, Lorraine et Sainte-Anne-des-Plaines. Elle comprend également la Ville de Blainville sauf la partie de cette ville située à la fois au sud des boulevards de la Seigneurie Ouest et de la Seigneurie Est et à l'ouest de la voie ferrée de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Introduction

C'est en mars 2004 que l'ex-député de Blainville, M. Richard Legendre, a manifesté un premier appui pour le projet du prolongement de l'autoroute 19.

Cependant, c'est vraiment en 2008, qu'un autre député sortant de Blainville, M. Pierre Gingras, s'est manifesté sur la question. À l'aube de l'élection de décembre 2008, le candidat et futur député de Blainville du Parti québécois, M. Daniel Ratthé, appuie sans réserve le projet du parachèvement de l'autoroute 19 avec des voies réservées.

En 2009, on assiste à plusieurs sorties des députés de Blainville, Deux-Montagnes, Groulx et Mirabel pour dénoncer les problèmes de congestion dans la région des Basses-Laurentides.

En 2012, de passage à la Chambre de commerce Bois-des-Filion/Lorraine, en présence des maires de Bois-des-Filion et Lorraine, le chef de la Coalition Avenir Québec, M. François Legault, s'engage à respecter les délais des travaux annoncés par la ministre Boulet, pour le parachèvement de l'autoroute 19 avec des voies réservées pour le transport collectif.

Finalement, en mars 2013, Daniel Ratthé et Hélène Daneault, respectivement les députés de la Coalition Avenir Québec de Blainville et Groulx en appui à une autre visite du chef, M. François Legault, réitèrent leur appui indéfectibles au parachèvement de l'autoroute 19 afin que ce dossier soit réglé une fois pour toute.

C'est pourquoi, à titre de député de la circonscription de Blainville, élu en avril dernier, je n'ai pas voulu manquer cette occasion d'intervenir dans le dossier du parachèvement de l'autoroute 19 avec des voies réservées pour le transport collectif, compte-tenu de la grande importance de ce dossier, qui est continuellement en reprise depuis 40 ans.

Enjeux

Située dans la région administrative des Laurentides et faisant partie de la MRC de Thérèse-De Blainville, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, en 2011 la population de la région des Laurentides représentait 7 % de la population totale du Québec, principalement concentrée dans le sud de la région, soit dans notre MRC.

Le taux de motorisation par ménages dans la MRC Thérèse-De Blainville a augmenté en 5 ans. Il est passé de 1,68 en 2003 à 1,71 en 2008. Ainsi, en 2008 les déplacements automobiles représentaient près de 77,1 % des déplacements totaux dans la région.

De plus, on note qu'aucun chantier réellement structurant pour la région n'a été réalisé depuis plusieurs années. Le réseau routier supérieur est donc fondamentalement identique à ce qu'il était il y a 30 ans et même davantage, alors que les besoins en déplacements ont explosé.

En conséquence, l'augmentation du nombre de véhicules, le manque d'investissements pour développer la taille du réseau de transport et le nombre de déplacements qui est en croissance risquent d'occasionner de plus en plus de congestion routière.

Les problèmes de circulation et de congestion à cause de la configuration actuelle de la route 335, créent des inconvénients majeurs aux citoyens et travailleurs qui utilisent leur véhicule (60 000 par jour) et qui sont bloqués aux heures de pointe du matin et du soir.

On se doit donc de palier le plus rapidement possible par la réalisation d'une solution concrète.

Développement économique et qualité de vie

La problématique de la congestion allant en empirant, la qualité de vie des citoyens est autant diminuée. Cette congestion est un facteur important qui nuit au développement de l'emploi et du développement socio-économique. En tant que député de Blainville pour la Coalition Avenir Québec, ces constats m'interpellent au plus haut point.

Le problème de circulation gêne sans contredit le développement économique et devient un frein majeur à la création d'emplois de qualité. Pour le relèvement économique et social des travailleurs, des citoyens, il est donc urgent de faciliter l'accès à des infrastructures de transport.

En ce sens, la fluidité du transport des personnes dans la grande région montréalaise doit également s'inscrire dans la perspective de relance de l'emploi et doit agir directement sur cette problématique. Dans le cas présent, l'infrastructure de l'autoroute 19 est un incontournable.

Santé

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, il apparaît que le réseau public de la santé dans la région des Laurentides et la MRC Thérèse-De Blainville ne parvient pas à répondre adéquatement à la demande actuelle et ne pourra répondre efficacement à la demande future à moins d'une amélioration notable.

En effet, selon l'Agence de santé et des services sociaux des Laurentides, avec une population de 275 000 personnes, le Sud des Laurentides est l'un des bassins démographiques parmi les plus importants au Québec, il compte près de 50 % de la population de l'ensemble de la région des Laurentides.

Tout récemment, j'ai d'ailleurs rencontré les dirigeants des CSSS Thérèse-De Blainville et du Lac-des-Deux-Montagnes, voici en bref, des constats qui m'ont été transmis :

- Dans les Basses-Laurentides, la population vieillit plus rapidement qu'ailleurs : un devoir de vigilance se pose pour assurer une réponse adaptée aux besoins;
- Plus de 50 % de notre population doit se déplacer hors territoire pour obtenir des services (c'est plus qu'ailleurs dans toutes les régions du Québec);
- Des investissements importants dans le Sud des Laurentides ont été faits, toutefois, le rattrapage est à compléter considérant un important déficit de services par rapport à l'équité provinciale.

Or, depuis plusieurs années déjà, les résidents des Basses-Laurentides doivent se diriger vers Laval et Montréal en parcourant en moyenne un trajet de 11 à 35 km pour accéder à un centre hospitalier offrant des technologies de pointe.

Les populations de Laval et de la Couronne Nord partagent souvent les mêmes institutions de santé. La mobilité est donc garante de la qualité de vie de tous les citoyens qui y résident, et le parachèvement de l'autoroute 19 est au cœur d'une meilleure mobilité pour tous.

Environnement

La circonscription de Blainville est la porte d'entrée des Laurentides et de la route verte. Avec la configuration actuelle de la 335 et sa congestion omniprésente, il demeure difficile d'utiliser cette voie d'accès. Un des éléments du paysage urbain qu'il ne faut pas négliger.

Concernant l'émission de gaz à effet de serre, il a été prouvé que des véhicules circulant à 5-10 km/h, sont beaucoup plus dommageables pour l'environnement que pour des véhicules qui circulent à 80-90 km/h. Mon bureau de circonscription étant situé à Bois-des-Filion, je peux témoigner que le flot de circulation dans cette portion de la 335 est complètement intolérable pour l'ensemble des citoyens.

Ainsi, l'intervention du MTQ dans son ensemble, en vue du parachèvement de l'autoroute 19, en matière d'environnement m'apparaît tout à fait satisfaisante afin d'assurer une insertion harmonieuse dans le paysage urbain.

Je pense notamment, aux mesures d'atténuation du bruit sonore et le programme de reboisement prévu dans le secteur du stationnement incitatif, pour ne nommer que celles-ci.

Conclusion

Au cours des 10 dernières années, les 3 députés de Blainville qui m'ont précédé, tous partis confondus, ont appuyé le projet du parachèvement de l'autoroute 19.

Le projet bénéficie de l'appui des maires de ma circonscription soit, Bois-des-Filion, Blainville, Lorraine et Sainte-Anne-des-Plaines.

Il est appuyé par des organismes socio-économiques et environnementaux mais également par la Conférence régionale des Laurentides (CRÉ) et par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Finalement, et encore plus important, il est appuyé par l'ensemble des citoyens que je représente à l'Assemblée nationale, n'en pouvant plus des bouchons interminables.

Chaque matin, en prenant la direction sud vers Laval ou Montréal, à l'heure de pointe, ce sont quelque 6500 usagers de la route 335 en provenance de la banlieue nord qui se voient presque immobilisé dans leur véhicule dans ce cauchemar quotidien.

À cet égard, quotidiennement à mon bureau de circonscription, nous recevons plusieurs plaintes de citoyens qui nous font part de leur exaspération.

Les enjeux défendus par chacun des partenaires concernés ont tous pour finalité le mieux-être de la région afin d'améliorer le transport certes, mais également toute sa dimension d'aménagement urbain et de construction d'un milieu de vie.

Des constats s'imposent donc :

- Il est impératif d'adapter une infrastructure routière à la croissance démographique soutenue, afin de garantir la qualité de vie aux citoyens de la circonscription de Blainville mais également de toute la MRC, sans quoi l'augmentation prévue pourrait ne pas s'avérer adéquate;
- Il existe une préoccupation marquante de la part de mes concitoyens vis-à-vis la réduction du temps consacré aux déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail;
- Les estimations démographiques et économiques permettent d'anticiper la détérioration de la situation si rien n'est fait.

Lors de la dernière campagne électorale, je l'ai mentionné et je le répète aujourd'hui : en tant que député de Blainville et porte-parole en matière d'affaires municipales et de la Métropole pour la Coalition Avenir Québec, le projet du parachèvement de l'autoroute 19 avec des voies réservées pour le transport collectif, est un incontournable pour notre région.

En fait, c'est plus qu'un simple projet d'infrastructures, c'est une question de qualité de vie pour des milliers de citoyens de Laval et de la Couronne Nord.

Premier projet autoroutier à mobilité intégrée au Québec, avec ses voies réservées au transport collectif, son stationnement incitatif situé à Bois-des-Filion qui permettra un réel accès au service de métro, le parachèvement de l'autoroute 19 est avantageux sur plusieurs plans : il diminue la frustration et le stress causés par les embouteillages, il favorise la réduction des gaz à effet de serre en augmentant l'offre du transport collectif et la fluidité.

En terminant, il est important de mentionner que le parachèvement de l'autoroute 19, avec des voies réservées pour le transport collectif, est un des rares projets de dépenses publiques approuvés par la Coalition Avenir Québec, reconnaissant ainsi l'urgence de compléter cet aménagement autoroutier.

Pour toutes ces raisons, j'estime que nos concitoyens et concitoyennes des Basses-Laurentides ont été suffisamment patients. J'appuie donc sans réserve le projet du parachèvement de l'autoroute 19.

